

# L'innovation lexicale dans la téléphonie mobile : analyse lexico-sémantique des éléments de messagerie chez Airtel et Moov au Niger

**Hamadou DAOUDA**

*Docteur en Linguistique, Assistant,  
Université Abdou Moumouni, Niamey  
hamdaouda@yahoo.fr*

## Résumé

*Comme toute entreprise, les réseaux de téléphonie mobile, au Niger, agissent sur la communication pour tenter de rester en contact permanent avec la clientèle. Ce faisant, la créativité lexicale semble être un atout majeur dans ce sens. Aussi, à longueur de journée, des messages de tout genre sont-ils envoyés dans nos téléphones portables, tantôt pour rappeler des services déjà existants, tantôt pour des nouveautés ou, encore des mises à jour de certains programmes, afin de contribuer au bon fonctionnement du dispositif de communication. Ces messages sont le plus souvent des adaptations du français à partir des langues nationales (LN) du Niger, ou une combinaison de plusieurs de ces langues (français et LN). Pour le besoin de l'étude, nous avons constitué un corpus de cent-dix (110) mots et expressions à partir de messages recueillis dans notre téléphone. L'analyse de ce corpus nous a permis de mettre en évidence les particularités créatives dans le vocabulaire utilisé par les opérateurs de téléphonie visés par l'étude.*

*Mots clés : téléphonie mobile, créativité lexicales, messages, communication, opérateurs, particularités créatives.*

---

## Abstracts

*Like any business, mobile phone networks in Niger act on communication to try to stay in constant contact with customers. In doing so, lexical creativity seems to be a major asset in this direction. Also, all day long, messages of all kinds end up in our mobile phones, sometimes to remind us of already existing services, sometimes for new features or, then, updates of certain programs, in order to contribute to the proper functioning of the communication device. These messages are most often adaptations from the languages (LN) of Niger, French or a combination of several of these languages (French and LN). For the purpose of the study, we compiled a corpus of 110 words and expressions from messages collected on our telephone. The analysis of this corpus allowed us to highlight the creative particularities in the vocabulary used by the targeted telephone operators.*

*Keywords : mobile telephony, lexical creativity, messages, communication, operators, creative particularities.*

---

## Introduction

Le téléphone fait désormais partie intégrante de la vie des êtres humains. Jadis considéré comme un luxe, accessible pour une infime minorité de la population, le téléphone est, de nos jours, l'un des outils les plus présents dans tous les domaines d'activités humaines. Cet instrument précieux assure la communication (surtout à distance), indispensable à l'épanouissement de toute communauté ; il contribue, à l'instar de toute autre création humaine, à l'évolution de la langue. Dans ce domaine justement, la création réside dans la faculté de comprendre un nombre illimité de mots... de phrases. Cela se traduit dans une grammaire, à travers un processus récursif. En effet, la création linguistique est, selon GUILBERT :

« l'acte d'expression d'une pensée individuelle, mais en fonction de la communication. Si un concepteur donne un nom à un objet façonné, à une technique de fabrication, à un nouveau concept élaboré, c'est pour le faire connaître aux autres membres de la communauté linguistique. » (Guilbert, 1973 :13).

Cette évolution du vocabulaire d'une langue, à travers la création, procède de l'innovation lexicale. Elle est « l'introduction de mots nouveaux dans la langue » (DAOUDA, 2021 : 40). En effet, la mondialisation, de par les découvertes scientifiques, techniques et technologiques, couplées à la généralisation des langues et des cultures, sous-tendues de plus en plus par l'apparition de moyens modernes de communication et la facilité des voyages à travers le monde, font de l'innovation lexicale un phénomène de grande portée.

Du reste, le phénomène du contact de langues, avec ses impacts, du point de vue linguistique, contribue à plus d'un titre à accentuer le besoin de créativités lexicales. Dès lors, le contact entre le français et les langues nationales du Niger en est un exemple parlant. Ceci dit, l'innovation lexicale dans le français au Niger et même dans certaines langues nationales du pays se traduit par l'apparition et/ou la transformation sémantique, morphologique... des mots de ces différentes langues. Elle peut également être le fruit de la combinaison du français et une ou plusieurs langues nationales. Ces formes de transformations lexicales peuvent s'observer dans tous domaines de la

vie : sociopolitique, économique, culturelle etc. (DAOUDA, 2021) ; or, la téléphonie mobile n'en fait pas exception. Ainsi, nous abordons dans un premier temps la problématique, suivie de la méthodologie, dans un second temps nous procédons à l'analyse du corpus pour terminer par une discussion des résultats de notre travail.

## **Problématique**

Une langue n'est jamais figée : elle change au gré des circonstances de la vie et au rythme de l'évolution technique et technologique. Aussi, la création apparaît-elle comme un facteur régulateur du dynamisme de la langue. Elle (la créativité) est « l'aptitude du sujet parlant à produire spontanément et à comprendre un nombre infini de phrases qu'il n'a jamais prononcées ou entendues auparavant » (Dubois et al., 1994 : 426). Par ailleurs, ces auteurs distinguent deux types de création dont la première concerne les variations individuelles. Leur accumulation peut modifier le système des règles (créativités qui modifient les règles) ; la seconde inclue la production de nouvelles phrases à partir des règles récursives de la grammaire (créativités gouvernées par les règles). Enfin, précisent ces auteurs, « La première dépend de la performance ou parole, la seconde de la compétence ou langue » (Dubois et al., 1994 : 426).

DAOUDA (2021) rapporte que la créativité linguistique a pour fondement deux principaux phénomènes, complémentaires : primo elle crée des concepts variés ; secundo, elle transforme certaines situations sociales ou institutionnelles. Cela contribue donc à une recréation de l'espace social. Il faut dire que ces différents types créatifs se côtoient. L'influence exercée sur le vocabulaire de la langue aura un impact sur l'environnement social. Ainsi, on constate : d'une part que les nouveaux mots créés dans la langue et l'ajustement de leur (s) nouveau (x) sens agissent sur l'environnement social en le transformant. D'autre part, une action sur l'environnement institutionnel, si régie par la présence de nouveaux signes linguistiques, suppose de nouvelles manières d'agir ; elle suppose, de plus des statuts, des relations et des techniques. Ainsi donc, il est des formes et des ressorts de la créativité linguistique qui sont, certes linguistiques, mais paraissent comme le support d'innovations

sociales. C'est dans cette optique que nous posons la question à savoir : *en quoi consiste la créativité lexicale au niveau des réseaux Airtel et Moov, dans un contexte multilingue au Niger ?* En tentant de répondre à cette question, nous aurons sans doute à étudier les types de mots, leur forme, leur sens et bien d'autres phénomènes linguistiques et épilinguistiques en lien avec l'usage des mots et expressions incriminés. Pour cela, et comme le veut la tradition, en matière de recherche, une méthodologie a été utilisée.

## **Méthodologie**

Ce travail repose sur un corpus : « La grammaire descriptive d'une langue s'établit à partir d'un ensemble d'énoncés qu'on soumet à l'analyse et qui constitue le corpus de la recherche » (DUBOIS, J et al., 1994 : 123). Celui-ci, nous l'avons constitué uniquement à partir, des éléments de messagerie de notre téléphone. Selon le *Petit Larousse*, la messagerie est « un service d'envoi de messages en temps réel ou différé entre des personnes connectées sur un réseau informatique » (*Petit Larousse*, 2012 : 679). Pour cela, nous avons consacré trois (3) mois à accumuler des messages nous parvenant des réseaux téléphoniques Airtel et Moov (les seuls que nous utilisons), de façon directe ou indirecte. Nous choisissons, ici, de nommer message direct, celui envoyé depuis la source, sans que le détenteur du téléphone n'ait procédé à une quelconque manipulation suscitant une réponse de sa part. Quant au message indirect, c'est celui qui survient lorsque, après une action du client, celui-ci reçoit un message de la source, l'informant de la réussite ou non de son action (recharge réussie, par exemple), ou de la procédure à suivre pour réussir une transaction quelconque ; il peut également être l'effet d'un appel extérieur manqué, etc.

Quant à la période (que nous évoquions tantôt), notre choix tient de ce que nous considérons qu'au bout de trois (3) mois, nous aurons obtenu une grande diversité de messages envoyés par ces derniers. Ces messages, nous les avons recueillis et répertoriés, pour enfin y soustraire les mots et expressions en lien avec le domaine étudié. Au total 110 mots et expressions ont attiré notre attention et font l'objet de notre corpus, base de la présente étude. Ainsi donc, le corpus est

composé de mots et expressions divers, dont la plupart relève de la créativité linguistique au niveau des réseaux téléphoniques : ces mots et expressions constituent donc le fondement de notre analyse : ils reflètent les capacités créatives des réseaux Airtel et Moov. Au fait, dans une étude linguistique, la force d'un corpus c'est son exhaustivité. « Le corpus doit être représentatif, c'est-à-dire qu'il doit illustrer toute la gamme des caractéristiques structurelles. On pourrait penser que les difficultés sont levées si un corpus est exhaustif, c'est-à-dire s'il réunit tous les textes produits » (DUBOIS J. et al., 1994 : 124). Toutefois, on retient que ces nouveaux mots et expressions s'insèrent dans un paysage sociolinguistique riche et varié qui méritent d'être évoqué.

### **1. Le paysage sociolinguistique du Niger**

Au, Niger, il existe onze langues nationales, au sens de la loi 2019-80 du 31 décembre 2019, fixant les modalités de promotion et de développement des langues nationales du Niger : « Sont proclamées langues nationales du Niger : l'arabe, le buduma, le fulfuldé, le gulmancema, le hausa, le kanuri, le sonay-zarma, le tagdalt, le tamajaq, le tassawaq et le tubu » (République du Niger, Loi 2019-80). Ces langues sont en contact, pour la plupart dans les centres urbains, dont Niamey, la capitale, constitue un carrefour linguistique important. Le bilinguisme est assez développé et, de nos jours, il est rare de trouver un individu qui ne parle qu'une seule langue. On est en droit d'évoquer une diglossie dans laquelle le français constitue le pivot. La langue officielle (le français) entre ainsi en interaction avec toutes les autres langues du pays dans diverses formes de communication. À l'oral, on note un usage souvent abusif du code switching entre : une langue nationale et le français, deux langues nationales, deux langues nationales et le français...

À l'écrit, dans les situations formelles ou non, le français est le plus utilisé. Cependant, biens des fois, il se combine avec les langues nationales pour faciliter la compréhension pour bon nombres de locuteurs. Toutefois, sur le plan institutionnel, la Loi 98-12, du 1<sup>er</sup> juin 1998 (Loi d'Orientation du Système Éducatif Nigérien) dispose en son article 10 : « Les langues d'enseignement sont le français et les

langues nationales. D'autres langues interviennent comme disciplines d'enseignement dans les établissements scolaires et universitaires » (LOSEN, 1998). Ainsi, cette disposition préconise l'utilisation simultanée des langues nationales et du français comme moyen et matière d'enseignement. Cela procède de la volonté des autorités en charge de l'éducation de se servir des langues nationales pour une meilleure acquisition du français par les apprenants. Ces différentes pratiques influent sur l'état du français qui apparaît sous une forme pidginisée, eu égard au contact avec les langues nigériennes : « De manière concrète, la langue française, au Niger, ploie sous l'effet des emprunts, des interférences linguistiques et/ou d'autres phénomènes issus du contact des langues » (DAOUDA H., 2020 : 62). Ce rapport entre les différentes langues parlées au Niger influence l'évolution desdites langues. La créativité linguistique au niveau des réseaux Airtel et Moov (parmi tant d'autres) en est un cas illustratif.

## **2. Airtel et Moov dans le secteur de la télécommunication au Niger**

Au Niger, quatre grands réseaux de téléphonie, que sont : Airtel, Niger Télécom, Moov Niger, Zamani (ex Orange) constituent le domaine des télécommunications. Les trois (Airtel, Moov Niger, Zamani) relèvent du domaine privé tandis que Niger Télécom se trouve être le réseau étatique. A travers plusieurs canaux, ces réseaux utilisent la communication pour la conquête de la clientèle. De ces quatre (4) opérateurs, deux (2), à savoir Airtel et Moov font l'objet de la présente étude.

Airtel Niger est l'émanation de Airtel Africa, qui est une société de télécommunication en Afrique. Cette dernière appartient à la filiale Bharti Airtel, et s'est installé dans plusieurs pays africains dont le Niger. Pour l'histoire, Airtel Niger s'appelait, dans un premier temps, CELTEL, jusqu'en 2008 où elle devient Zain, puis Airtel en 2010. Quant au réseau Moov, il appartient à la société Maroc télécom. Moov Niger, désormais Moov Africa-Niger à l'instar de Airtel, est présente dans plusieurs pays africains. Comme nous l'évoquions tantôt, la technique communicative de ces opérateurs téléphoniques inclut plusieurs langues présentes sur le territoire national.

### 3. Langues impliquées dans la création lexicale chez Airtel et Moov

Comme dans bien de cas, les centres urbains constituent les principaux moteurs du multilinguisme au Niger. Ce phénomène est, Pour WOLFF (2004) une solution pour ce qu'il appelle les « barrières linguistiques ». En Afrique précisément, il a beaucoup servi d'interconnexion entre les différentes communautés ethnolinguistiques. Et WOLFF d'insister sur le fait que cet état de fait est beaucoup plus développé dans les centres urbains. Toutefois, l'auteur évoque une certaine concurrence entre les langues africaines et celles établies sur le continent à travers la colonisation. Ces langues étrangères, disait l'auteur, ont de nos jours des statuts privilégiés par rapport aux langues locales. C'est ainsi que WOLFF disait qu'une des principales caractéristiques de la situation linguistique en Afrique : « se trouve être la concurrence entre les langues africaines et les langues importées qui sont généralement celles des anciens maîtres coloniaux, qui sont encore utilisées pour des besoins officiels de communication à l'échelon national et dans l'enseignement » (WOLFF E. 2004).

Cette situation explique le fait que dans les échanges, le français, langue officielle, utilisée dans l'administration, l'enseignement..., est vu comme la langue de prestige (ABDOU DJIBO, 1994). Il est rarement la langue première d'un nigérien (DAOUDA, 2021). Quant aux langues nationales, elles sont au nombre de onze (11) réparties dans les trois grandes familles linguistiques qui sont les suivantes : la famille Afro-Asiatique, Nilo-Saharienne et la famille Niger-Congo. Ainsi, l'utilisation de ces langues dans le domaine des télécommunications par les opérateurs Airtel et Moov permet d'illustrer la créativité lexicale de ceux-ci. Selon les données de notre corpus de recherche, la situation se présente telle que rapportée ci-dessous.

#### *3.1 Comment Airtel et Moov utilisent-ils les langues du Niger dans leurs habitudes communicationnelles ?*

Il s'agit pour nous, après une brève présentation de chacune des langues concernées par notre étude, de procéder à l'analyse des mots

et expressions y afférents. La chronologie présente d'abord les LN du pays, ensuite les langues étrangères en commençant par la plus représentative. Ainsi, nous voyons à tour de rôle : le hausa, le songhay-zarma, le français puis l'anglais.

### 3.1.1 Le hausa

À ce niveau, nous constatons que le *hausa*, est l'une des langues nigériennes assez souvent utilisé (cf. corpus de recherche). Ainsi, la langue *hausa* est la plus parlée, avec 54% de locuteurs natif et 80% de personnes qui l'utilisent comme L1 et/ou L2 (SALIFOU B. 2009).

Par observation du corpus de recherche, nous présentons dans le tableau ci-dessous des mots et expressions qui dénotent de l'utilisation de cette langue dans la créativité lexicale chez Airtel et Moov.

**Tableaux n°1 : exemples de mots et expressions en haussa dans les nouveautés lexicales de Airtel et Moov**

Forme recueillie	Orthographe normale	Sens dénotatif
<i>Garabassa</i>	<i>Garabasa</i>	Une aubaine
<i>Lambata</i>	<i>Lamba ta</i>	Mon numéro
<i>Yawwa</i>	<i>Yawwa</i>	Interjection
<i>Shap shap</i>	<i>Shap-shap</i>	Exprime la rapidité d'une action

Source : résultat de l'analyse (10/07/23)

Le tableau indique l'exemple de quatre (4) mots en hausa présents dans notre corpus (à titre indicatif). La première case rapporte le mot tel que produit par le réseau concerné ; la deuxième est une rectification de l'orthographe afin de la conformer aux dispositions de l'Arrêté N°0212 du 19 Octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue hausa. Comme quoi, il y a un déphasage entre l'orthographe des réseaux téléphoniques et les normes prescrites par l'arrêté régissant la transcription de cette langue nationale. Enfin, la dernière colonne concerne le sens premier de chacun de ces mots, car l'appropriation du mot par les réseaux téléphoniques est souvent suivie d'une réadaptation sémantique. Le hausa n'est cependant pas la seule langue nationale utilisée par les réseaux Airtel et Moov.



### 3. 1. 2 *Le songhay-zarma*

L'une des langues nationales présente dans notre corpus de recherche est la langue songhay-zarma. Selon SAIBOU A, (2008), comme toutes les langues du Niger, le songhay-zarma se caractérise par des formes dialectales qui sont : le zarma, le dendi et le songay-kaado, parmi lesquelles le zarma compte le plus grand nombre de locuteurs (2/3 de l'ensemble des locuteurs. Le mot « songhay-zarma » a une visée unificatrice pour l'ensemble des dialectes de cette variante linguistique En lieu et place, NIANDOU MAIGA C. (2001) a proposé « *ay ne hã* » qui se traduit par « j'ai dit que ». Forme de tic qui est récurrente chez les locuteurs de cette langue lors de la prise de parole. Deuxième langue la plus parlée au Niger, le songhay-zarma est aussi utilisé dans la communication des réseaux que nous étudions. Le tableau suivant nous donne un aperçu des mots et expressions relevant de cette langue.

**Tableaux n°2 : exemples de mots et expressions en songhay-zarma dans les nouveautés lexicales de Airtel et Moov**

Forme recueillie	Orthographe normale	Sens dénotatif
<i>Koubeyni</i>	<i>Koubayni</i>	Bienvenue
<i>Faba</i>	<i>Faaba</i>	Secours
<i>Jumaa</i>	<i>Jumma</i>	Prière du vendredi
<i>Labari</i>	<i>Labaari</i>	Information

Source : résultat de l'analyse (10/07/23)

Comme pour le hausa, précédemment vu, le tableau indique l'exemple de quatre (4) mots en songhay-zarma présents dans notre corpus. La première case rapporte le mot tel que produit par le réseau concerné ; la deuxième est une rectification de l'orthographe afin de la conformer aux dispositions de l'Arrêté N°0215 du 19 Octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue songay-zarma. Pour cette langue également, il existe cet écart entre l'orthographe des réseaux téléphoniques et les normes prescrites par l'arrêté régissant la transcription de la langue. Enfin, la dernière colonne concerne le sens premier de chacun de ces mots. Outre ces deux langues nationales, nous notons l'utilisation du français.

### 3. 1. 3 Le Français

Selon DAOUDA (2021) le français, langue officielle du Niger depuis l'indépendance (acquise en 1960) est utilisé dans les contextes formels (et non formels). De par ce statut, il est une langue de communication, rapprochant les différentes communautés ethnolinguistiques du pays. Au Niger, le français domine tous les canaux modernes de communication : médias, réseaux sociaux, enseignes, téléphonie mobile.... Dans le tableau suivant nous montrons quelques exemples de mots en français venant de notre corpus de recherche.

**Tableaux n°3 : mots en français dans les nouveautés lexicales de Airtel et Moov**

Forme recueillie	Orthographe normale	Sens connotatif
Info	Info	Indice pour faire passer une information
Forfait	Forfait	Service reçu moyennant un montant dit forfaitaire
Bonus	Bonus	Un additif de service
Solde	Solde	Somme dont on dispose

Source : résultat de l'analyse (10/07/23)

Ce tableau indique l'exemple de quatre (4) mots en français présents dans notre corpus. La première case rapporte le mot tel que produit par le réseau concerné ; la deuxième permet une vérification de l'orthographe. En effet, ici on remarque que l'orthographe est la même avec la colonne « forme recueillie ». Donc, au niveau du français, le problème d'orthographe ne se pose pas. Enfin, la dernière colonne, contrairement aux deux premiers tableaux rapporte le sens affecté à ces mots par les réseaux téléphoniques.

### 3. 1. 4 L'anglais

L'anglais est l'une des langues coloniales présentes sur le territoire nigérien. Elle est utilisée, le plus souvent comme matière d'enseignement à l'école (DAOUDA, 2021). Elle est sans doute une langue internationale à grande expansion, mais surtout l'une des langues les plus parlées au monde. En dehors du cadre formel (l'école), l'anglais se répand dans les langues du Niger (à travers

l'emprunt) grâce à l'exode des nigériens vers certains pays anglophones : Ghana, Nigéria, Sierra-Leonne.... Ces différentes situations expliquent la présence de mots anglais dans différentes formes de communication, dont la téléphonie mobile. Pour Airtel et Moov, le tableau n°4 en donne quelques cas illustratifs.

**Tableaux n°4 : mots en anglais dans les nouveautés lexicales de Airtel et Moov**

Forme recueillie	Orthographe normale	Sens dénotatif
<i>Data</i>	<i>Data</i>	Données, information
<i>Friend</i>	<i>Friend</i>	Ami
<i>Quiz</i>	<i>Quiz</i>	Questionner
<i>Flex</i>	<i>Flex</i>	fléchir

Source : résultat de l'analyse (10/07/23)

Sur ce tableau il y a quatre (4) mots en anglais, présents dans notre corpus. Tout comme dans le tableau n°3, la première case rapporte le mot tel que produit par le réseau concerné ; la deuxième tient à une vérification de l'orthographe. On remarque que, comme le français l'orthographe des mots anglais est la même avec la colonne « forme recueillie ». Donc, au niveau de l'anglais également, le problème d'orthographe ne se pose pas. Enfin, la dernière colonne indique le sens premier de ces mots et expressions.

#### **4. Esquisse de morphologie des lexies créées par les deux réseaux téléphoniques**

Pour ce qui est de la morphologie, nous nous en tenons à cette définition de la grammaire traditionnelle : « la morphologie est l'étude des formes des mots (flexion et dérivation), par opposition à l'étude des fonctions ou syntaxe » (Dubois Jean et al, 1994 : 344). Au niveau de la morphologie, la créativité lexicale chez Airtel et Moov se présente diversement. Ainsi, assez de fois, le français est associé à d'autres langues pour former des mots ou expressions. Dans cette section, l'analyse des éléments de notre corpus permet de révéler les types de mots concernés ainsi que le processus de leur formation.

#### 4.1 Les types de mots

Il nous paraît loisible de présenter les types grammaticaux des mots contenus dans notre corpus de recherche.

##### 4.1.1 Mots simples

« Ce sont des mots qu'il n'est pas toujours évident, même en se référant à l'histoire de la langue, de décomposer en parties » (HAMIDOU SEYDOU H., 2007 : 43). Les mots simples sont nombreux et on peut en trouver des exemples dans les quatre (4) langues concernées. Ainsi, selon les langues, on a : *pass, pocket, out...* pour l'anglais ; alerte, offre, forfait, consulter... pour le français ; *Dankanka, garabassa...*, pour le *hausa* et *faba, koubeyni...* pour le songhay-zarma et *pass* (anglais).

##### 4.1.2 Mots composés

DUBOIS J. et al. (1994 : 105) définissent le mot composé comme : « un mot contenant deux, ou plus de deux, morphèmes lexicaux et correspondant à une unité significative : chou-fleur, malheureux, pomme de terre sont des mots composés ». Pour ces types de mots le corpus n'offre pas la possibilité d'en avoir des exemples dans les quatre (4) langues. Ainsi, les formes de la composition sont diverses et variées. Pour une question de principe, nous retenons, dans un premier temps, les formes suivantes : *nolimit* et *cashout* pour l'anglais, *flotteperso* et *superpromo* pour le français. Toutefois :

la nomenclature traditionnelle ne reconnaît comme composés que les termes dont les composants sont graphiquement soudés (portefeuille) ou reliés par un trait d'union (chou-fleur). Mais cette limitation est purement graphique, et certains linguistes ont étendu le terme de composition à toute suite de morphèmes plus ou moins figés correspondant à une unité significative dans la langue courante ou les langues techniques : on parle alors d'adjectif composé (rouge comme une pivoine), d'adverbe composé (à la vitesse grand V), ou de nom composé (onde de choc) (DUBOIS J. et al. 1994 : 106).

Au vu de cette extension sémantique, on note la présence de notre corpus d'une forme graphique de composé illustrée par cet exemple classés dans deux catégories :

#### 4.1.2 .1 Les mots formés à partir d'une seule langue

A ce niveau, nous focalisons notre analyse exclusivement sur les mots en français.

**Superpromo** : former de super- et de -promo (troncation du mot promotion). C'est un cas de composition par soudure graphique à partir de ces deux unités en français. Il s'agit d'une annonce faite par message pour évoquer le caractère particulièrement alléchant d'une nouvelle promotion ;

**Illimité** : obtenu par dérivation, c'est-à-dire l'association du préfixe (-il) à une base (limiter) pour obtenir un mot dont le sens porte sur possibilité d'appeler « sans limite », donc le plus longtemps possible sans soucis d'être interrompu par insuffisance de ressources.

**MOOV INFO** : formé à partir de Moov et de info (troncation du mot information). Cette composition est marquée d'un espace blanc. L'annonce est relative aux informations que l'on a la capacité d'écouter via le réseau Moov. C'est donc une invite aux clients à recourir à leur téléphone, pour s'informer grâce aux services de Moov.

**5 Millions** : formé du nombre 5 et de millions, cette annonce fait cas de la possibilité de gagner jusqu'à 5 millions de français grâce à une promotion dénommée « *Koubeyni* ».

**100%BONUS** : à partir de 100, du signe % suivis de « bonus », cette expression rappelle aux clients les jours, ou moments de la semaine où la recharge donne à droit une bonification sur le montant rechargé.

#### 4.1.2 .2 Les mots obtenus par la combinaison d'éléments appartenant à au moins deux (2) langues

**Bonus jummaa** : de l'association directe de bonus- et de -*jumma* (vendredi, de la langue songhay-zarma). Ce lexème rappelle au client la possibilité pour eux de voir leur recharge bonifiée à 200% tous les vendredis chez Moov.

**Doubledata** : du français (double) et de l'anglais (*data* : donnée, informations). Ce message apparaît pour rappeler aux clients, à l'occasion des week-ends, qu'ils peuvent activer des forfaits internet à hauteur de 100% du montant voulu.

*Passyawwa* : de l'anglais (*pass*,) et du *hausa* (*yawwa*, interjection exprimant la satisfaction). Notons que, pour la plus part des cas, on constate une réadaptation sémantique. L'idée est de souscrire pour bénéficier d'avantages en temps d'appels et de SMS.

#### 4.1.3 Mots dérivés

Dans un emploi plus restreint et plus courant, le terme de dérivation s'oppose à composition (formation de mots composés), le recours à la dérivation étant variable selon les langues. La dérivation consiste en l'agglutination d'éléments lexicaux, dont un au moins n'est pas susceptible d'emploi indépendant, en une forme unique. Refaire, malheureux sont des dérivés ; les éléments re-, -eux ne sont pas susceptibles d'emploi indépendant tandis que faire et malheur sont des unités lexicales par elles-mêmes (DUBOIS J. et al. 1994 : 136).

Il faut noter que les mots dérivés ne sont pas assez représentés dans le corpus. Mais on en retient quelques uns en français tels que :

- Recharger, formé du préfixe *re-* et de la base verbale *charger* est « *le fait de d'alimenter son compter pour être dans la disposition d'émettre des appels* » ;
- Illimité, formé du préfixe *il-* et du participe passé *limité* sert indiquer au client la possibilité d'utiliser une offre sur une longue période de temps ;
- Greffage, de greffe et du suffixe *-age*, désigne le fait d'attribuer un ancien numéro à une nouvelle puce pour un client en cas de perte de sa première puce ;
- Validité, de valide et du suffixe *-ité*, est utilisé pour préciser ou rappeler la durée d'un service ou d'une offre quelconque.

#### 4.1.4 Sigles et abréviations

Les sigles et les abréviations constituent une catégorie importante des unités utilisées dans les messages chez Airtel et Moov. Ils se présentent en une suite d'initiales de certains mots ou sous une forme tronquée de certains lexèmes.

DUBOIS J. et al. (1994 : 429) les définissent comme : « la lettre initiale ou le groupe de lettres initiales constituant l'abréviation de certains mots » ; ou comme : « Toute représentation d'une unité ou

d'une suite d'unités par une partie de cette unité ou de cette suite d'unités » DUBOIS J. et al. (1994 : 1). Il convient de rappeler que pour les sigles et les abréviations, il s'agit de formes le plus souvent anciennes utilisées par lesdits réseaux pour leur besoin de communication. Nous en donnons quelques exemples à partir de notre corpus de recherche

PROMO : forme tronquée de « promotion » pour désigner un service promotionnel offert par les compagnies Airtel et Moov ;

RFIHA : à partir de RFI (Radio France Internationale) et HA (*hausa*) qui rappelle la diffusion en langue *hausa* d'émissions radiophoniques sur RFI via les réseaux téléphoniques ;

#### 4.1.5 Les numéraux

« En grammaire traditionnelle, les numéraux sont les adjectifs cardinaux ou ordinaux » DUBOIS J. et al. (1994 : 340). Les numéraux utilisés dans les messageries de Airtel et Moov sont les numéraux cardinaux (appelé aussi « nombres »). Toutefois ils peuvent être suivis (ou précédés) d'un mot qu'ils déterminent. Les exemples suivant sont illustratifs de cet état de fait : 512 ; 300 ; 700 sont des numéraux qui apparaissent pour annoncer, respectivement des informations sur l'actualité nationale et/ou internationale ou la réception d'une nouvelle recharge. Les figures ci-dessous permettent de corroborer nos propos.

**Figure n°1 : contenu message 512**



Source : capture d'écran sms (12/07/23)

La figure n°1 (ci-dessus) illustre l'image de fond vue à travers le n° 502. Ce nombre (502) une fois vu sur l'écran apporte une information sur l'actualité sur la vie politique, économique, sociale... du pays. Le cas ci-haut évoque une activité d'un ministre Nigérien.

**Figure n°2 : contenu message 700**



Source : capture d'écran sms (12/07/23)

Pour ce qui est de la figure n°2 (ci-dessus), elle évoque un contenu du message rapporté par le n°700. Cela donne principalement une précision sur le montant que vient de recharger un client et le numéro du distributeur qui a fait l'opération. Ainsi, du point de vue sémantique, on observe un écart entre les mots existant en français et leur utilisation dans les messageries téléphoniques.

## **5. Implications sémantiques dans la créativité lexicale chez Airtel et Moov**

L'innovation lexicale peut se manifester sous plusieurs aspects : soit un mot relève d'une nouvelle création, soit un mot de la langue connaît une transformation sémantique. Ainsi, le deuxième phénomène concerne le plus les mots et expressions qui font l'objet de notre analyse. Le tableau suivant nous permet d'apprécier au mieux cet état de fait.



**Tableau n°5 : fondements sémantiques des certains mots utilisés par les réseaux téléphoniques**

n°	Lexème	Sens initial	Particularité sémantique (réseaux téléphoniques)
1	Appel	Action d'inviter à venir (p. 92)	Action d'appeler quelqu'un au téléphone (p.92)
2	Composer	Former un tout en assemblant différentes parties (p. 278)	Former un numéro, un code sur un cadran, un clavier (p. 278)
3	Consulter	Se faire examiner par un médecin (p. 291)	Regarder quelque chose pour chercher un renseignement (p. 292)
4	Crédit	Confiance dans la solvabilité (p. 321)	Partie d'un compte qui mentionne les sommes dues (p. 321)
5	Envoyer	Faire partir quelqu'un pour une destination donnée (p.444)	
6	Greffage	Action de greffer (greffer un rosier, une main) (p.558)	
7	Mobile	Corps ou pièce en mouvement (p.743)	Téléphone mobile (p.743)
8	Offre	Action d'offrir (803)	
9	Recharge	Action d'approvisionner pour mettre en état de fonctionnement (p. 976)	
10	Taper	Donner une tape à ; frapper (p. 1127)	Effectuer la saisie d'un texte (p.1127)

Source : résultat de l'analyse (12/04/23)

Dans ce tableau, nous avons dix (10) mots simples qui sont basiques dans le domaine de la téléphonie. En nous inspirant du *Dictionnaire Larousse 2015*, nous avons donné, dans la troisième colonne le sens premier du mot en question. Dans la quatrième (et dernière colonne), se trouve le lien entre le mot évoqué et le domaine étudié. Ainsi, le dictionnaire consulté énonce un lien direct entre le mot « appel (n°1 du tableau) et la téléphonie à travers l'examen de son champ sémantique : « Action d'appeler quelqu'un au téléphone (*Larousse*, 2015 : 92).

En ce qui concerne les numéros : **2-3-4** et **10**, ils sont utilisés dans ce domaine eut égard au fait qu'ils rappellent certains aspects ou parties d'un téléphone : clavier (n°2), effectuer une saisie (n°10), ou alors : chercher un renseignement (sur le solde par exemple) d'où l'utilisation du mot *consulter*.

Pour les parties grisées (concernant les numéros : **5-6-8** et **9**), le dictionnaire ne donne aucune idée permettant d'établir un lien avec la téléphonie. Mais leur sens premier suffit à les utiliser dans ce domaine de façon dénotative.

## 6. Discussion des résultats

La créativité lexicale est un phénomène qui peut s'observer dans tous les domaines de la vie. La téléphonie mobile n'en fait pas exception ! Dans ce domaine, les mots sont créés dans un but purement communicatif. Les mots utilisés ne sont pas forcément des nouvelles créations mais des adaptations visant le sens et/ou la forme. Quant aux langues utilisées, elles sont au nombre de quatre : deux langues européennes, à savoir la langue officielle qui est le français et l'anglais ; et deux langues nationales qui sont le *hausa* et le *songhay-zarma*. L'utilisation des deux premières langues s'explique d'une part, par l'officialité du français, qui lui confère un rôle de pivot de la communication, et pour l'anglais son statut de langue internationale. Pour ce qui est des langues nationales, leur choix n'est pas fortuite non plus. En effet, il s'agit de la première et de la deuxième langue les plus parlées sur le territoire national. Ce qui fait d'elles les langues véhiculaires indispensables à toute communication visant un grand nombre de personnes. Par ailleurs, le corpus révèle que 80% des messages et des créations lexicales émanent du seul opérateur Moov. Cela suppose que le besoin en communication s'avère plus pressant pour cet opérateur qui sent le poids de la concurrence. Ce qui confirme le slogan phare de Airtel Niger : « Airtel, le leader de la téléphonie mobile ». Ce leadership de Airtel paraît véridique en examinant ces données de l'ARTP de 2017 que nous rapportions dans nos recherches de 2021 :

- Airtel Niger : 4 296 688 abonnés
- Niger Télécom : 500 620 abonnés

- Moov Niger : 2 113 851 abonnés
- Zamani Niger : 2 432 312 abonnés (*Source : Rapport annuel, ARTP 2017*)

Si en 2017 Airtel dépasse de moitié la compagnie qui la suit directement, en termes de nombre d'abonnés, on peut en déduire que cette suprématie se confirme par la légèreté observée dans le besoin permanent de communication au niveau de cet opérateur ; et comme le dit l'adage : « A bon vin, point d'enseigne ! ».

## **Conclusion**

La communication est centrale pour l'émergence de toute activité entrepreneuriale. Elle intègre des techniques multiples et multiformes. Aussi, agir sur la langue, moyen de communication par excellence s'avère-t-il nécessaire. Au Niger la téléphonie en fait donc usage dans un élan concurrentiel tacite mais évident. Dans ce pays, la créativité linguistique des opérateurs vise un certain nombre de langues parmi les différentes langues du pays. En outre elle a vocation à agir essentiellement sur la morphologie et/ou la sémantique des mots visés. À leur formation, les mots peuvent appartenir à une même langue. Ils peuvent également être l'émanation de mots ou particules venant de deux langues ou plus. Dans ce cocktail, on peut dire que les langues nationales viennent en renfort à la langue française pour permettre une meilleure intelligibilité des messages au profit d'une population majoritairement analphabète ; ceci, du fait que le français s'apprend essentiellement à l'école (DAOUDA, 2020). Ce travail met donc en évidence quelques 'unes des caractéristiques de la création linguistiques au niveau de Artel et Moov. Toutefois, les autres opérateurs peuvent avoir des aspects particuliers à examiner. C'est pourquoi, nous estimons que la présente étude ne fait qu'ouvrir la voie à d'autres réflexions sur la communication au sein des réseaux téléphoniques.

## Bibliographie

Abdou Djibo Moumouni (1994), « Etude sociolinguistique du Niger : éléments d'approche d'une future politique linguistique » (Thèse nouveau doctorat), Université Paris V.

Amadou Saïbou Adamou (2008), « *A ma kaanu sanda ji* », Niamey, MEN-SOUTEBA.

Chaïbou Niandou Maïga (2021) « *La communauté linguistique ay ne hã (soṅay-dendi-zarma) au Niger : unité, diversités et degré d'intercompréhension dans la communication* » volume I ; Thèse de Doctorat, Université de Lausanne, 276 p.

Hamadou Daouda (2021), *usage et créativité linguistique du nigérisme, le français nigérien*, Thèse de Doctorat unique, Université Abdou Moumouni, Niamey.

Hamadou Daouda (2020), « Politique linguistique et apprentissage du français au Niger » In M. ADJERAN et al. (eds), *Pratique du Multilinguisme des terrains africains*. Abomey-Calavy : Editions du LASODYLA-REYO : 10-8 pp 61-71.

Hamidou Seydou Hanafiou, (2007) « *Grammaire comparée français/songhay-zarma* », Niamey, MEN-SOUTEBA.

Heinrich Ekkehard Wolff (2004), « La langue dans la société » in Bernd Heine et Derek Nurse, *Les langues africaines*, Paris, Karthala.

Jean Dubois et alii. (1994), *Dictionnaire de Linguistique*, Paris, Larousse.

Larousse (2015), *PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ*, Paris, Librairie Larousse.

République du Niger : Arrêté N°0212 du 19 Octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue hausa.

République du Niger : Arrêté N°0215 du 19 Octobre 1999 fixant l'orthographe de la langue Soṅay-zarma.

Salifou Barmou (2009), *Introduction à la langue hausa*, Niamey, MEN-SOUTEBA.